

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Adresse provisoire : 11, rue du Caire PARIS 2e

U . N . E . F .
I N F O R M A T I O N S

Nouvelle série N° 4

Le 5 Avril 1971

Directeur : G. KONOPNICKI

Imprimerie Spéciale de l'UNEF

S P E C I A L O R G A N I S A T I O N

E D I T O R I A L

Nous voici près d'un mois après le Congrès de l'UNEF.

Nous pouvons tirer un premier bilan de notre campagne de popularisation du Congrès, de notre bataille pour la diffusion du journal, de notre bataille de syndicalisation.

Sur ce dernier point, puisque les autres seront débattus au CN, nous pouvons annoncer les chiffres d'adhésion réalisées : pour 5 villes ; 239 adhésions nouvelles.

Pour les 38 villes et les CA parisiens, les 1000 dépassées.

C'est la preuve qu'il est possible de parvenir à nos objectifs, mais aussi la preuve de l'inégalité dans le travail des villes. Sur les chiffres recensés, 9 villes et CA parisiens n'ont fait aucune adhésion depuis le Congrès ! Une dizaine ont fait moins de 10 adhésions. Seules 3 villes dépassent ou atteignent les 50 adhésions.

Dans ces conditions, et parce qu'aujourd'hui la question décisive pour le succès de nos luttes est celle de la participation active des étudiants avec le syndicat aux luttes, nous devons intensifier la bataille de syndicalisation au 3ème trimestre.

Nous en avons l'occasion tant dans les initiatives intersyndicales, les actions unitaires comme le 20 Avril, dans la préparation du 1er Mai, lors des 8 et 9 Mai par exemple, que dans les batailles contre la sélection, l'augmentation des Restau U... que nous mènerons.

Sur la base du 1er bilan, des améliorations à apporter dans le travail. Objectif : 10.000 nouveaux adhérents pour l'UNEF.

Une UNEF plus forte pour les étudiants !

LA SITUATION JURIDIQUE DE L'UNEF

A la suite du Congrès de l'UNEF, le BN a engagé une triple procédure en justice afin de ne pas laisser les fonds, les locaux et le sigle aux mains de la minorité sioniste et de défendre l'UNEF dans le procès intenté par l'ACES, organisation " Majo " exclue de l'UNEF en 1968.

Dans un premier jugement, le tribunal des référés s'est déclaré incompétent et a renvoyé l'affaire au 21 Avril, date à laquelle le tribunal devrait juger sur la base de la représentativité et statuer sur la continuité de l'UNEF.

Par ailleurs, le procès de l'ACES a abouti à une enquête faite par experts. Il est particulièrement intéressant de constater que dans ce procès l'ancienne Direction de l'UNEF ne s'est pas défendue et a laissé le tribunal conclure contre les décisions de l'organisation, ce qui constitue un acte grave de liquidation.

Ce triple procès doit être considéré comme une bataille de masse afin de contraindre le tribunal à reconnaître notre représentativité.

En même temps, il suppose que deux types de mesures soient prises :

1°) Les AGE et les CA doivent se préoccuper du dépôt légal de leurs statuts et de leur nouveau bureau et d'envoyer rapidement au BN les photocopies leurs récépissés de dépôt de bureau afin de démontrer que nous dirigeons légalement LA MAJORITE DES CA ET AGE.

2°) Les procès risquent de nous amener d'importantes dépenses de procédure, ce qui bien évidemment, nous impose une bataille financière de grande ampleur.

LOCAUX ET SUBVENTIONS

Dans le passé, les AGE de l'UNEF possédaient des locaux importants, soient appartenant à l'UNEF, soient cédés par les CROUS ou les Rectorats.

Depuis plusieurs années, la liquidation de l'UNEF a entraîné la disparition d'un certain nombre de ces locaux où dans la dernière période ne permet pas aux dirigeants des AGE de les occuper à cause de l'occupation par des groupes gauchistes (AJS, Secours rouge).

La situation ne peut pas durer ainsi !

Nous devons peser comme une question d'importance la possibilité pour nos AGE d'être installées dans des locaux correspondant aux besoins de notre travail, et situées dans des lieux décents.

C'est en effet une question importante de pouvoir reconstituer autour de nos AGE des centres d'activité des étudiants, de reconstituer les services sociaux, les Coops... , de donner la possibilité à nos AGE d'héberger les organisations d'étudiants étrangers....

Nous devons donc :

Si les locaux n'existent plus : Mener une bataille publique auprès des mairies des CROUS, des rectorats pour que l'UNEF se trouve un local central. A l'heure actuelle cela est possible à condition que les choses se fassent le plus publiquement possible.

Si les locaux existent et qu'ils sont occupés par les gauchistes, il nous faut examiner concrètement leur situation juridique avec un avocat et avec le BN, en tenant compte de toutes les implications qu'auraient nos décisions : Référé en justice, occupation, vidage..., sans jamais perdre de vue que tous nos actes et décisions doivent partir de l'intérêt des étudiants et de notre organisation.

Sur ce plan donc, prendre la décision avec le BN est impératif.

Si les locaux existent et que nous les avons repris ou si nous les occupons, la question est de faire que l'AG devienne un lieu connu et nécessaire pour les étudiants : Cafétaria, Service social, Service culturel....

En tout état de cause, il serait bon que d'ici
au CN, ou au CN; vous nous informiez de l'état
exact des AGE (Financiers, juridiques, aspect...).

En ce qui concerne l'autre question, les élections municipales
viennent de se tenir, et le vote des budgets n'a pas encore commencé.
Celui-ci doit intervenir dans les semaines qui viennent. Il est normal que
nos CA et nos AGE demandent en bonne et due forme une subvention. Cela
d'autant plus que nous pouvons peut-être en gagner un certain nombre.

Cette subvention ne doit pas être demandée seulement par la
ville universitaire mais dans toutes les villes et bourgs d'où peuvent être
issus les étudiants (Académie par exemple).

En outre, nous devons adresser une demande aux Conseils généraux,
aux Rectorats et aux CROUS.

Nous devons considérer cette tâche comme essentielle car il
s'agit non pas d'une aumône mais d'une bataille pour obliger les autorités
à accorder à l'UNEF les moyens de fonctionner.

Evidemment, sur ces ressources comme sur les autres, 1/3 revient
au BN.

O B J E C T I F " + 1 0 . 0 0 0 "

Notre organisation syndicale ne se justifie que parce qu'elle rassemble des étudiants sur une base très simple : face à un adversaire commun, tous ceux concernés doivent s'unir, s'organiser pour mieux se battre, car notre force c'est notre nombre. En conséquence, un des principaux souci de l'organisation doit être celui du recrutement de nouveaux adhérents.

L'UNEF, ouverte à tous les étudiants comprend à l'heure actuelle 25.000 adhérents. C'est bien, si l'on pense que l'on sort d'une liquidation qui a fait des ravages importants, c'est insuffisant si l'on pense qu'il y a 700.000 étudiants et que l'UNEF se doit d'être l'organisation de masse des étudiants.

Il est clair qu'à partir d'un moment le nombre d'adhérents de telle ou telle AG est un critère d'efficacité de la ligue syndicale de cette même AG.

S'il est vrai que notre capacité à mener les luttes n'est plus à démontrer, il y a un peu trop tendance dans les directions de CA et d'AG à négliger, pour ne pas dire délaisser le travail de syndicalisation pendant ces mêmes luttes, il est essentiel de ne jamais perdre de vue que nous représentons une force, que nous avons un poids dans telle ou telle Faculté, que parce que nous pouvons aligner X cartes représentant X étudiants prêts à se battre pour leurs revendications.

Il ne s'agit pas de poser le problème de l'adhésion coupée des luttes bien sûr, mais il faut avoir conscience que si le syndicat exprime un rapport de force permanent entre le pouvoir et les étudiants : chaque carte placée accroît le rapport de force en notre faveur.

D'autre part, l'augmentation du nombre d'adhérents de l'organisation est la garantie d'un accroissement de notre pratique démocratique ; il est évident que plus nous serons nombreux plus nous participerons aux décisions d'actions. De même qu'il est évident que l'organisation d'un véritable recrutement de masse, d'un recrutement permanent, nécessite à l'intérieur de l'organisation et parmi les étudiants une grande bataille idéologique,

afin de faire avancer la conception de masse de l'organisation syndicale dont l'activité repose non pas sur quelques uns mais sur l'ensemble des syndiqués.

Ces impératifs que nous devons toujours avoir à l'esprit sont aujourd'hui renforcés.

En effet, nous sortons d'une période de liquidation, de discrédit jeté sur l'UNEF. Nous sommes dans une période où la bourgeoisie développe un arsenal idéologique énorme contre les organisations syndicales et contre l'idée même d'organisation. Dans le même temps le pouvoir monte en épingle l'AJS et fait à l'UNEF un procès en vue de la dissoudre parce qu'il sait qu'elle s'est redonnée une orientation qui va le combattre résolument et efficacement. C'est pourquoi en face de ces dangereuses visées du pouvoir nous devons comprendre que la question de notre renforcement est une question cruciale.

Seule une organisation forte fera reculer le pouvoir et dissipera la confusion dans l'esprit des étudiants quant aux problèmes des " 2 UNEF ".

Notre bureau National qui a examiné ces questions a fixé comme objectif 10.000 adhésions nouvelles, 10.000 syndiqués en plus à l'UNEF.

Cet objectif est largement réalisable. Il s'agit de concrétiser organisationnellement une influence qui au soul vu des élections universitaires dépasse largement ce chiffre. Il est possible de faire ces adhésions au 3ème trimestre, quand bien même cela serait plus difficile. Nous bénéficions de notre propagande et de nos succès revendicatifs antérieurs. D'autre part, ce 3ème trimestre s'annonce riche en luttes compte tenu des problèmes qui se posent aux étudiants, et c'est en fonction de ces luttes et pour ces luttes que nous pourrions réaliser ces adhésions.

Il s'agit d'expliquer à tous les camarades, l'importance que revêt ces problèmes, si le problème du recrutement se trouve posé ainsi dans tous les CA, nul doute que nous parviendrons à atteindre cet objectif. Tous les adhérents doivent dès maintenant commencer la bataille.

P O U R D E V E L L O P P E R L ' U N E F

P O U R F A I R E E C H O U E R L E S M E N E E S D U P O U V O I R

O B J E C T I F : 3 5 . 0 0 0 !!

PROBLEME DES ETUDIANTS CORSES :

- UNIVERSITE -

- Revendications spécifiques en tant qu'étudiants sur le continent -

Le problème d'une université en Corse doit devenir une question d'intérêt national. Pour la Corse, en conséquence, comme pour tout département français où la question se pose, nous proposons des solutions d'envergure nationale tout en tenant compte dans le cas particulier de la Corse, des particularités qui proviennent de l'insularité et des obligations spéciales qui doivent en résulter selon nous, pour toute la Nation à l'égard de la population Corse.

Nous voulons donc un enseignement supérieur en Corse, un véritable enseignement supérieur de qualité nationale et même internationale. Les jeunes corses ont droit à cet enseignement comme tous les autres jeunes français.

Voilà le principe :

Dans la pratique, comment l'appliquer ! Nous proposons d'abord d'instituer sur le territoire de la Corse des structures d'enseignement supérieur. Nous ne disons pas une université en Corse, mais des éléments d'université car il n'y a pas en Corse les bases économiques, les bases techniques qui puissent permettre de créer une université de 10.000 à 30.000 étudiants. Pour la population, sans les moyens économiques et techniques, il n'y aura qu'un enseignement supérieur de 2ème et 3ème zone. Une université "croupion", un enseignement au rabais. C'est là un ghetto que nous ne souhaitons pas.

Il faut donc envisager des structures d'enseignement supérieur, rattachées dans certaines conditions à une université puissante et développée.

Mais ces structures peuvent être importantes. Elles pourraient comprendre par exemple d'abord des structures du 1er cycle après le baccalauréat permettant aux jeunes corses de préparer sur place les diplômes d'enseignement supérieur du 1er niveau dans le domaine littéraire et dans le domaine scientifique, qui d'ailleurs existent d'une manière embryonnaire par exemple dans la classe de lettres supérieures à Bastia.

Mais il faudrait aussi envisager certaines licences et maîtrises pour le 2ème cycle, sinon nous allons avoir ce que veut le gouvernement, ce que veulent les gaullistes ; nous allons avoir un petit embryon, une sorte de lycée un peu prolongé qui ne sera pas un véritable enseignement supérieur, qui sera coupé vers le haut ; nous aurons une base tronçonnée dès le départ. Il nous faut absolument un enseignement supérieur qui continue vers le haut avec les 2ème et 3ème cycles. Nous proposons donc, aussi, de tirer tout cet enseignement supérieur vers le haut par un 3ème cycle.

Pour ce 3ème cycle, il convient naturellement que les Corses et d'autres personnes en examine la composition, y compris au niveau du conseil supérieur de l'E.N. car il s'agit de choses nationales.

Nous suggérons, par exemple, une unité d'enseignement ou de recherche du plus haut niveau sur la vie méditerranéenne très largement conçue : écologie, c'est-à-dire une forme moderne de la biologie avec les questions de l'environnement, de la pollution, etc... ; certains problèmes de biologie, ethnologie (nous avons déjà un musée qui ne manque pas d'intérêt), archéologie (nous avons des fouilles à Aléria extrêmement importantes), histoire, apiculture, agrumiculture pour lesquels il existe déjà certaines choses.

Voilà un nombre de points qu'on peut regrouper sous une forme originale.

Nous avons naturellement quelque chose d'irremplaçable et qui appartient au patrimoine culturel de l'humanité : langue, littérature etcivilisation corses. Il va de soi qu'un 3ème cycle de ce niveau doit intéresser un certain nombre de spécialistes et peut-être pas seulement des spécialistes français.

On peut certainement imaginer d'autres réalisations, qui donneraient le niveau national et international scientifique requis pour qu'il y ait un véritable enseignement supérieur.

Autres suggestions dans le même ordre ; on doit implanter nous semble-t-il des instituts universitaires techniques liés à certaines possibilités économiques à prospecter.

Certains domaines agricoles pourraient former des spécialistes techniques et la région de Bastia fait la démonstration que la Corse n'est pas dépourvue de possibilités de développement moderne dans ce domaine : certains aspects du tourisme y compris par exemple un institut technique de formation d'animateurs de centre touristique avec un contenu culturel comme nous l'envisageons mais pas seulement pour la Corse.

Nous proposons de donner un haut niveau à cet enseignement supérieur en établissant en Corse un centre hospitalier universitaire. Ce centre hospitalier universitaire très moderne où les étudiants en médecine et les médecins se formeraient ou complèteraient leur formation...

Des éléments de recherche, peut-être même sur certaines maladies spéciales : fièvre de malte ou que sais-je encore et qui n'intéresse pas que la France mais de nombreux autres pays et un centre d'enseignement pour les médecins. Il nous semble que cela répondrait non seulement à un objectif universitaire mais encore à un objectif sanitaire pour toute la population sédentaire en Corse et pour les centaines de milliers de touristes qui sont aptes à venir en Corse dans les prochaines années et qui représentent une concentration très importante.

Enfin ce que nous concevons surtout comme second cycle, c'est-à-dire comme maîtrise et licence, ce serait un centre de formation des enseignants qui seraient groupés et qui pourraient se retrouver tout au long de leur carrière sans avoir à faire le voyage du continent pour poursuivre leur formation, leur information pédagogique, des échanges de vues, etc...

2ème ordre de proposition ; La Direction. Une Direction de ces implantations universitaires doit jouer en Corse, en raison des problèmes corses, d'une certaine autonomie, mais la participation des unités et instituts doit être assurée et elle doit avoir lieu à l'université de Nice qui est la plus proche et la plus qualifiée, qui est une université pour laquelle on peut prévoir d'importants développements dans les prochaines années.

3ème ordre de proposition : Tout cela suppose que l'on dégage pour la Corse un certain nombre de moyens naturellement les moyens nécessaires à réaliser ces implantations mais cela ne suffit pas.

Nous pensons qu'il faut installer en Corse une véritable bibliothèque universitaire. Il faut installer en Corse une cité universitaire de sorte que les étudiants dont nous reparlerons plus loin puissent y être logés, installés dans de bonnes conditions, un véritable Campus universitaire doit se regrouper.

Enfin il faudra prendre la décision de mesures spéciales en particulier pour les enseignants. Si l'on veut un corps universitaire de haut niveau, il faut naturellement assurer les conditions de logement, de séjour, des conditions de voyage par avion, un véritable pont aérien doit faire qu'un professeur aille faire son cours à Nice ou inversement de Nice à l'université installée en Corse, dans les mêmes délais que ceux qu'il connaît dans la région parisienne, à peu près une heure, car la technique permet de résoudre ces problèmes.

Ce n'est donc plus qu'une question de financement pour l'état.

Enfin une proposition très importante concerne le recrutement des étudiants. Nous proposons une méthode qui serait d'inviter le maximum de jeunes corses, au 1er cycle, à profiter des institutions universitaires de leur département, mais non pas les isoler ainsi de façon particulariste et ouvrir par conséquent les éléments d'enseignement supérieur installés en Corse à des étudiants venus d'ailleurs.

Cette université ou ces éléments d'université en Corse ne seront viables que si les étudiants sont recrutés aussi, ailleurs qu'en Corse. Ce qui est d'ailleurs le cas général des universités françaises. Que peut-on envisager d'abord, des questions climatiques se posent ? : on a créé en France un certain nombre de lycées climatiques. Rien de pareil existe pour l'enseignement supérieur, maintenant que cet enseignement supérieur devient un enseignement de masse et que nous aurons dans une France débarrassée de l'emprise des monopoles au moins un million d'étudiants, c'est un problème qui se pose pour certains jeunes français.

La Corse offre des possibilités exceptionnelles. Mais il y a plus. Nous accueillons et devons accueillir à l'avenir beaucoup d'étudiants étrangers venus des pays chauds qui peuvent être intéressés par un séjour ailleurs qu'à Lille, Strasbourg, Nancy, Paris, où le climat rend difficile pour eux la poursuite de leurs études et d'autre part les unités d'études

dont nous parlions dans le domaine biologique, dans le domaine de la nature dans le domaine de la médecine, peuvent leur fournir un intérêt supplémentaire à faire leurs études en Corse.

Les 3ème cycles que nous proposons sont d'intérêt non seulement Corse, mais surtout national ou international et des chercheurs venus d'un peu partout peuvent s'y établir avec leurs étudiants.

Enfin, l'université ne doit pas vivre repliée sur elle-même : elle doit devenir un foyer d'éducation populaire. Or ce foyer devra rayonner sur toute la Corse dans la conception actuelle du tourisme.

Nous voulons pour les Corsos un enseignement supérieur de niveau national délivrant des diplômes nationaux.